RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

2e CIRCONSCRIPTION CHATELLERAULT-LOUDUN

ELECTIONS LÉGISLATIVES

DU 18 NOVEMBRE 1962

Action Agricole, Economique et Sociale



PIERRE ABELIN

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Nous avons constitué une **EQUIPE** avec la volonté résolue de servir de toutes nos forces notre Arrondissement du Châtelleraudais et du Loudunais. Nous connaissons un très grand nombre d'entre vous et nous sommes informés des problèmes qui se posent aux administrateurs locaux ainsi qu'à toutes les femmes et tous les hommes de notre région.

Nous avons le désir passionné de contribuer au développement du Haut-Poitou, à son équipement, à sa prospérité, et de conserver parmi nous **LES JEUNES** trop souvent tentés d'émigrer vers la région parisienne ou les autres grands centres urbains.

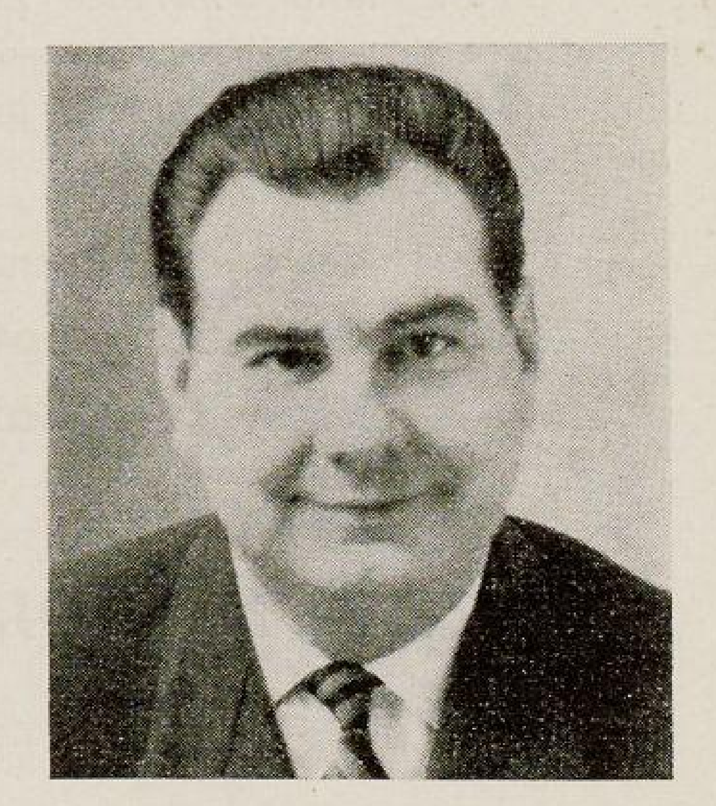
Notre programme s'énonce très simplement :

1°. — La défense de nos populations rurales et urbaines.

Les agriculteurs trouveront en nous des soutiens actifs et très attentifs à leurs préoccupations. Nous veillerons à ce que **L'EQUIPEMENT** des communes et des fermes soit poussé au maximum. Le déséquilibre aggravé depuis 1958 entre prix agricoles et prix industriels doit être corrigé. En effet, la hausse des prix à la consommation depuis 1958 est de 18,2 % tandis que les prix agricoles à la production n'ont augmenté que de 1,4 %. L'agriculture du Centre-Ouest doit être mise en mesure de profiter pleinement des avantages que donnera à la production française la mise en fonctionnement du **MARCHE COMMUN AGRICOLE.**

M. ABELIN proposera que le minimum garanti, attribué aux **communes rurales** à l'occasion de la répartition de la taxe locale, soit accru automatiquement de 10 % chaque année pendant une période d'au moins 5 ans.

Le Fonds Routier devra davantage venir en aide à



RENÉ MONORY

celles des petites collectivités locales dont la charge d'entretien des chemins est trop lourde.

Les habitants de **Châtellerault** et de **Loudun** savent bien quel soin nous apportons à développer l'activité de nos villes au bénéfice de leurs habitants et des régions avoisinantes.

2°. — **L'application loyale de la Constitution de 1958** et le bon fonctionnement des Pouvoirs Publics, ce qui implique que le Gouvernement soit fort, stable et respecté et que le Parlement puisse assumer pleinement sa tâche législative et sa fonction de contrôle. Le fait que M. ABELIN n'ait contribué à renverser qu'un seul Gouvernement au cours de ses 13 années de mandat parlementaire montre bien qu'il est partisan de la stabilité gouvernementale.

Nos efforts tendront également à réduire le nombre des partis politiques, qui, de 6, devrait être limité à 4, selon les formules adoptées par l'Assemblée Européenne.

L'indépendance de la justice doit être respectée, de même que doit être établi un régime d'information objectif au moyen d'un statut démocratique de la Radio-Télévision Française.

3°. — Dans le domaine de la **politique extérieure,** nous estimons que l'Europe, celle que M. Robert SCHUMAN a suscitée dès 1950, doit être fortement et rapidement constituée, afin d'en faire une partenaire autorisée des Etats-Unis d'Amérique au sein d'une alliance atlantique ainsi consolidée. Des négociations doivent être conduites sans retard en vue de l'établissement d'une **défense intégrée et d'une force de frappe commune.**

La mise en œuvre d'une politique par trop nationaliste et trop orientée vers des dépenses de prestige, conduirait à un affaiblissement du pays, alors que le budget de 1963 s'annonce comme très imparfaitement équilibré. Des crédits immodérés concernant une fusée atomique compromettraient l'équipement du pays et notamment celui du Centre-Ouest.

Nous avons trop la volonté d'aider

Les Vieux, les Infirmes,

Les Anciens Combattants et **les Victimes de la Guerre** qui ont été lésés,

L'Agriculture, l'Artisanat, l'Industrie, sans oublier un instant la **M. A. C,** et ses nombreux **ouvriers** et **techniciens,**

La Fonction Publique, l'Education Nationale et l'équipement **Sportif,**

pour ne pas veiller à un équitable et économique usage des dépenses publiques.

Faites-nous confiance pour que notre Arrondissement ne soit pas oublié et que les efforts de ses habitants soient soutenus en toutes circonstances. Si M. ABELIN est élu dans quelques jours Député de notre Arrondissement, nous nous mettrons aussitôt au travail.

Vive la France !

Vive la République !

Vive le Châtelleraudais et le Loudunais !

SUPPLÉANT :

René MONORY

Maire de Loudun
Conseiller Général de la Vienne

Pierre ABELIN

Maire de Châtellerault
Membre du Conseil Economique et Social
Ancien Ministre

A. CHARTIER, IMP. REUILLON - CHATELLERAULT